



## Suivi des **biscuits et galettes** disponibles au Québec en 2019 et 2024



L'Observatoire a effectué le suivi de l'offre des biscuits et galettes, cinq ans après son portrait initial de 2019. Une offre plus vaste a été observée avec un total de **737 produits** répertoriés représentant 73 % du marché (comparativement à 694 produits en 2019 ce qui représentait alors 79 % du marché).

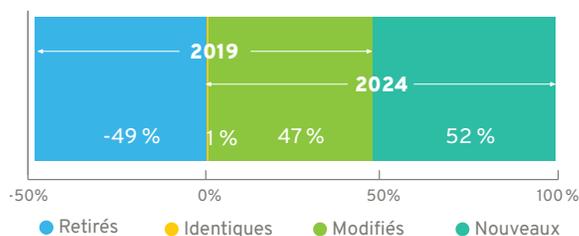
### 1 Biscuits et galettes répertoriés en 2024

La plus grande **diversité**<sup>1</sup> se trouve toujours au sein des biscuits réguliers<sup>2</sup> (54 % de l'offre). Ils demeurent les plus vendus (62 % des ventes) avec une hausse de +1 pp<sup>3</sup>.

Les biscuits contenant des céréales (p. ex., flocons d'avoine, granola, grains) ont connu une baisse de diversité (-5 pp) et de ventes (-5 pp) depuis 2019.

En ce qui concerne le **statut**<sup>4</sup>:

- La majorité des produits sont nouveaux (n=382/737; 52 %) ou modifiés (n=345/739; 47 %).
- Les biscuits réguliers et les gaufrettes représentent la plus grande proportion des nouveaux produits.



Les nouveaux biscuits de 2024 contiennent **davantage de gras saturés** que les autres (identiques, modifiés ou retirés).



Les biscuits destinés aux **enfants contiennent moins de gras saturés et de sucres** que ceux visant la **population générale** (indépendamment du poids de la portion).

<sup>1</sup> Diversité : nombre de produits différents / <sup>2</sup> Biscuit traditionnel généralement fait de farine peu levée (p. ex., biscuit aux brisures de chocolat, biscuit à l'avoine, doigts de dame).

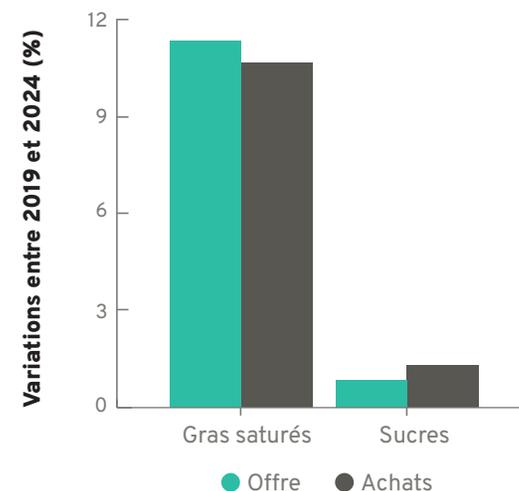
<sup>3</sup> Points de pourcentage, ils représentent la différence de pourcentages des parts de marché d'une même classification entre 2019 et 2024. / <sup>4</sup> Statut du produit comparativement à 2019 : nouveau, identique, modifié ou retiré du marché.



## 2 Évolution de la composition nutritionnelle

Les biscuits et galettes **offerts** en 2024 contiennent plus de gras saturés (+11 %) qu'en 2019 et sont également plus dispendieux (+24 %, en dollars constants). Ces augmentations pourraient être attribuables à l'utilisation accrue de corps gras riches en gras saturés et plus coûteux (p. ex., beurre, enrobage chocolaté partiel ou complet).

Les teneurs plus élevées en gras saturés sont particulièrement présentes dans les nouveaux produits, ces derniers en contenant plus que les produits d'un autre statut (identiques, modifiés ou retirés).



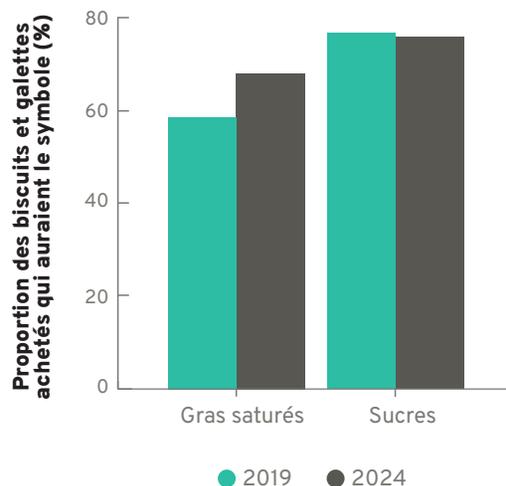
## 3 Seuils de teneur élevée

Pour déterminer si un produit devra porter le symbole indiquant une teneur élevée en gras saturés, sucres et/ou sodium, le seuil de 10 % de la valeur quotidienne (VQ)<sup>5</sup> est utilisé pour les biscuits et galettes<sup>6</sup>.

Parmi les biscuits et galettes achetés en 2024, **84 %** d'entre eux auraient à afficher le symbole sur le devant de leur emballage pour au moins un nutriment.

Plus précisément, **66 %** des produits achetés auraient le symbole en raison d'une teneur élevée en gras saturés et **76 %** en raison d'une teneur élevée en sucres. Ceci représente une hausse de +8 pp et une diminution de -1 pp, respectivement, comparativement à 2019.

Plus de la moitié (**60 %**) des biscuits et galettes achetés afficherait le symbole pour au moins deux nutriments.



## 4 Conclusion

Le changement le plus marqué parmi les biscuits et galettes de 2024 est une augmentation des teneurs en **gras saturés**

Tout comme en 2019, les teneurs en **gras saturés** et en **sucres** demeurent des enjeux importants pour cette catégorie :

- Ce sont 66 % des biscuits et galettes achetés qui auraient le symbole indiquant une teneur élevée en gras saturés et 76 % qui auraient pour une teneur élevée en sucres.
- La présence de biscuits visant les enfants contenant moins de gras saturés et de sucres sur le marché laisse croire qu'une réduction en ces nutriments demeure possible. Des efforts de reformulation et de mise en marché de biscuits plus sains sont à envisager.

<sup>5</sup> Seuil de la valeur quotidienne : seuil déterminé par Santé Canada représentant une quantité élevée d'un nutriment pour une quantité de référence.

<sup>6</sup> Puisque la portion de référence des biscuits et galettes est de 30 g, le seuil de 10 % de la VQ est utilisé.

Les données de ce portrait des biscuits et galettes proviennent :



Composition nutritionnelle



Achats des consommateurs

Couverture du marché

73% de l'offre  
73% des ventes

Pour en savoir plus : [observatoire.inaf.ulaval.ca](http://observatoire.inaf.ulaval.ca)

En partenariat avec :

